

L'Union syndicale SUD Industrie

« L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux et pour l'abolition de toute domination de classe » (extrait des statuts de l'A.I.T.).



Paris, le 27 février 2020.

Rachat de Bombardier par Alstom : la compétitivité avant l'emploi et la vision industrielle !

C'était un secret de polichinelle, mais Alstom et Bombardier ont enfin annoncé cette opération de rachat. Commentée par de nombreux médias, cette offre de rachat n'est pour l'instant qu'un projet, puisque le CSE de Bombardier n'a pas été consulté officiellement et notre syndicat **SUD Industrie, majoritaire dans l'entreprise Bombardier**, ne considère pas cette étape comme une simple formalité mais fera jouer son rôle de contre-pouvoir, d'expertise et de défense des salariés.

Mais que faut-il retenir de ce rachat ?

- **Un manque de transparence des directions d'entreprises** qui ont refusé de répondre à toutes les sollicitations des syndicats et délégués CSE alors que la loi les y oblige depuis des semaines. Qu'attendre de la part d'entreprises qui ne respectent même pas le minimum de la législation française, refusent d'informer les salariés et leurs représentants et viennent ensuite parler de respect des salariés ? Ont-ils oublié que sans le personnel, l'entreprise ne pourrait pas fonctionner ? Que dire des obligations légales non respectées par l'entreprise en terme de préservation de la santé, physique et mentale prévues à l'article L.4121-1 du code du travail envers leur salariés qui vivent actuellement une profonde incertitude quant à leur avenir ?

- **Une mise en concurrence accrue des salariés entre les différents sites** qui pourrait conduire ensuite inévitablement à des licenciements et fermetures ou délocalisations de services, mais aussi à un recours plus important à des prestataires. Au final, aucun engagement ou négociation n'a eu lieu au niveau des deux groupes pour une harmonisation par le haut des conditions de travail, des salaires ni aucun engagement sur l'emploi y compris des sous-traitants.

- **L'absence de réelle vision industrielle au service d'un vrai service public des transports** de personnes et de marchandises : l'utilisateur et l'écologie n'en sortiront pas gagnants, puisque cette nouvelle multinationale qui répondra à des exigences de rentabilité renforcées n'a rien dit sur les projets déjà en cours, à Bombardier ou à Alstom (tels que les trains et métro RER NG, MF 19 Régiolis ou Régio2N). Que deviendront les projets de renouvellements des trains roulants polluants ? Alstom a développé des solutions à l'hydrogène et Bombardier à batteries électriques.

- **L'absence de programmes d'investissements gouvernementaux** dans les années à venir pour développer le transport public ferroviaire en France et le Fret comme nos voisins allemands qui eux vont investir quelques 86 milliards d'ici à 2030. « *C'est le plus important programme de modernisation jamais mené en Allemagne* » a souligné le ministre des Transports Andreas Scheuer. Il s'agit de « *promouvoir une mobilité moderne et respectueuse de l'environnement* », ajoute le ministre des Finances, Olaf Scholz. Le gouvernement Allemand a réduit la TVA sur les billets de train de 19 % à 7 % ce qui a réduit les prix des billets de train et rendu le transport public plus attractif pour répondre aux enjeux écologiques à l'heure où plusieurs villes en France prennent l'initiative seules de rendre la gratuité de leurs transports publics sans aucune aide du gouvernement.

- **Des pouvoirs publics impuissants et souvent incompetents**, comme en témoignent encore les dernières déclarations de Mme Panier-Runacher dont ce n'est pas la première fois. Bosch, Michelin, General Electric, Ford, Renault, pour ne citer que les plus connues, ont toujours été l'objet de grandes déclarations du gouvernement mais sans aucune loi protectrice ou décision de nationalisation pour protéger les intérêts communs. La région Haut-de-France, qui semble se réveiller, va-t-elle aussi aller plus loin que des engagements oraux et réellement intervenir pour que les classes populaires arrêtent d'être délaissées ?

- Enfin, **jusqu'à la décision de la commission européenne sur ce projet de rachat**, rien n'est joué mais Bombardier empêche pourtant des salariés de postuler chez Alstom. Pour nous, Les salariés de ces entreprises ne seront jamais en concurrence. Le prochain épisode déjà écrit d'avance ne pourra être modifié que si les salariés de toutes les entreprises d'Alstom et plus largement de l'industrie se mobilisent ensemble, pour construire le rapport de force. **SUD Industrie se tient à disposition des autres syndicats pour agir dans cette perspective.**

Contacts presse

Karim Khatabi, (SUD industries 59/62, Délégué syndical SUD Bombardier) : 06 95 24 07 85

Marc Tzwangue (Co-Secrétaire SUD Industrie) : 06 82 55 83 16